

LOUIS AGNÈS  
agnes.louis@univ-littoral.fr

**Maître de conférences en science politique**

Département de droit de l'Université du Littoral de la Côte d'Opale (ULCO)

Responsable pédagogique de la Licence 1 de droit et de Licence 3 parcours administration publique

Rattachée au **Laboratoire de Recherche Juridique (LARJ)**

**FORMATION (HORS DOCTORAT)**

• *Science politique* : **diplômée de l'IEP de Paris**, promotion 2007

Dans le cadre d'un double diplôme, obtention d'un **Master de recherche en théorie politique** à l'Ecole Doctorale de Sciences-po. Mémoire intitulé : « Le corps républicain. Réflexions sur la politique de Jules Ferry, Charles Renouvier et Léon Duguit », sous la direction de Philippe Portier

• *Philosophie* : **licenciée** de la faculté de philosophie de l'Université **Paris IV Sorbonne** (année d'obtention de la licence : 2008)

• *Lettres* : admise au **CAPES de lettres modernes** (juillet 2014)

**DOCTORAT**

• Doctorat de **science politique** (spécialité : **théorie politique**) : « **Le corps politique dans une perspective phénoménologique. Arendt, Lefort, Merleau-Ponty, Ricœur** », sous la direction de Dominique COLAS, soutenu en 2013. Mention très bien, avec félicitations du jury

**ENSEIGNEMENT ET RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES**

**Agnès Louis bénéficie actuellement d'un CRCT**

• *Maître de conférences en science politique*, département de droit de l'ULCO :

- **Culture générale** (Licence 1)
- **Introduction à la science politique** (Licence 1)
- **Relations internationales** (Licence 1)
- **Problèmes politiques et sociaux contemporains** (Licence 3 – parcours administration publique)
- **Histoire des idées politiques** (Licence 3- parcours administration publique)

• *Responsable de la Licence 1 de droit et de la licence 3, parcours administration publique* :

Suivi des étudiants, promotion de la filière dans les établissements locaux, recherche de stages, organisation de rencontres avec des professionnels *etc.*

• *Membre du conseil de laboratoire du LARJ* et représentante du LARJ au Pôle HTI (Humanités et territoires intégrés) de l'ULCO :

**AUTRES EXPERIENCES D'ENSEIGNEMENT**

• *Professeur de lettres modernes* en collège (2013-2016)

• *ATER* et vacataire à l'IEP de Lille : (2009-2013)

• *Assistante d'enseignement* (Teaching Assistant) à l'IEP de Paris, auprès de Jean- Yves Pranchère et Emile-Perreau Saussine, pour le cours « Religion and Politics » (2009-10)

## RECHERCHE ET PUBLICATIONS

- **Livre**

tiré de la thèse :

***Le Corps politique. Introduction à la phénoménologie politique : Arendt, Merleau-Ponty, Ricœur, Lefort***, Bruxelles, Editions OUSIA, 2020, 322 p.

*Quatrième de couverture :*

Pendant des siècles, les Européens se sont représenté leur vie commune à travers une image simple, l'image du *corps politique*. Cette image signifiait que l'homme ne s'accomplit véritablement que par son inscription dans une Cité qui le dépasse. Sans cesse reprise et réinventée, la métaphore du corps politique a constitué un lieu commun de la pensée européenne jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Elle devient alors suspecte, dans la mesure où elle semble réduire l'individu à n'être qu'un organe au service de la collectivité.

On aurait pu croire la métaphore du corps politique périmée. Elle se retrouve pourtant sous la plume de penseurs contemporains, ayant en commun de s'inscrire dans la tradition phénoménologique. Arendt, Merleau-Ponty, Lefort et Ricœur réaffirment la nécessaire appartenance de l'homme à un corps politique, ou encore l'existence d'une chair du politique. Comment comprendre la présence, chez ces auteurs, de l'image ancienne du corps politique ? Que nous apprend cette image de la phénoménologie et de notre condition politique ?

- **Contribution à un ouvrage collectif**

« **Daniel Auteuil à Boulogne-sur-Mer** », René Dosière et Gaël Giraud (dir.), *Réveiller la démocratie*, Editions de l'atelier, 2022.

- **Articles**

- « **Aurel Kolnai penseur politique. Une introduction** », *Le Philosophoire*, 2022/2, n° 58, p. 127-134. Suivi d'une traduction inédite de Aurel Kolnai, « **The Moral Theme in Political Division** » (1959).

- « **Une critique juive de l'Occident chrétien. Lecture d'Emmanuel Lévinas et de Benny Lévy** », *Le Philosophoire*, 2019/1, p. 97-111.

- « **Claude Lefort : portée et limite d'une phénoménologie politique** », dossier spécial Claude Lefort : une pensée du politique, *Politique et Sociétés*, vol. 34, n° 1, 2015, p. 11-129.

- « **Découvrir le totalitarisme. Parcours intellectuel de Leszek Kolakowski** » *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 1er semestre 2010, n° 31, p. 161-80.

- « **Raymond Aron parle d'Europe** », *Commentaire*, n° 136, hiver 2011-12, p. 927-32.

- **Communications publiées**

- « **Itinéraire d'un avant-projet de loi au parcours hors normes** », avec Isabelle Thumerel, Colloque « La Loi Climat et Résilience », ULCO, 20 janvier 2022, à paraître avec les actes du colloque aux Editions Mare & Martin.

- « **La Servante écarlate : une dystopie (trop peu) politique ?** », Contribution au colloque du Marathon du droit, publiée dans *Lectures juridiques de fictions*, Editions de l'Epitoge, 2020, p. 89-96.

- « **La reconnaissance des groupes parlementaires : un débat de philosophie politique** », dans *Discipline et indiscipline parlementaires*, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, coll. *Colloques et Essais*, 2020, p. 93-104.

- « **L'immigration, un enjeu déterminant du Brexit ?** », contribution au colloque inter-universitaire « Le Brexit », publié dans *Le Brexit. Enjeux régionaux, nationaux et internationaux*, Bruylant, 2017

- « **La transparence sur le train de vie des élus locaux. Entretien avec Frédéric Cu villier** », entretien

animé par Matthieu Caron, Olivier Carton, Annabel Le Moal et Agnès Louis, *Politeia*, Printemps, 2017.  
- « **La dynamique des corps politiques chez Machiavel** », publié dans *Les Cahiers de l'Hôtel de Galliffet*, collection de l'Institut Culturel Italien, nouvelle série, III, 2014.  
- « **L'Europe comme corps politique ? L'analyse aronienne de la construction européenne** », publié dans *Raymond Aron, penseur de l'Europe et de la nation*, ed. Peter Lang, Bruxelles, 2012 .

- **Organisation de colloques et journées d'étude**

- Organisation d'un cycle de rencontres sur le thème du « **Consentement, de l'intime au politique** » (**consentement sexuel, consentement aux soins, consentement démocratique**), année universitaire 2021-22 : *actes à paraître à l'Institut Francophone pour la Justice et la démocratie* (épreuves rendues).

*Résumé*

Le consentement est essentiellement une *réponse*. Consentir, c'est accepter une proposition venue d'un autre, ou bien choisir de suivre un mouvement intérieur d'abord involontaire, ou encore assumer une situation qu'on n'a pas soi-même décidée. Le consentement est un « hommage de la volonté à ce qu'elle n'a pas fait », pour reprendre une formule de Paul Ricœur.

En ce sens, le consentement est au fondement de la vie même : nul n'a choisi de naître et exister suppose d'abord de consentir à être. Dans une société démocratique, le consentement est au cœur des relations sociales : aucun contrat, aucun arrangement ne peut être justifié s'il n'a pas été d'une façon ou d'une autre accepté par les personnes concernées. Pourtant, la notion de consentement est ambiguë. En droit en effet, le consentement n'autorise pas seulement, il *oblige*. Celui qui a consenti quelque chose par contrat est contraint de le faire quand bien même il s'en repentirait. De plus, le consentement peut être extorqué, donné sous l'impulsion d'une pression extérieure ou intérieure ou bien encore détourné. Comment distinguer les différentes formes de consentement ? Et le consentement suffit-il à fonder le juste en démocratie ? Telles sont les questions explorées dans ce colloque, à travers un ensemble de réflexions psychanalytiques, littéraires, juridiques et politiques.

- Organisation de la journée Aron 2021. « **La vocation politique : comment penser le désir de gouverner ?** », EHESS, 8 novembre 2021.

- Organisation d'un colloque sur la discipline parlementaire en partenariat avec Sciences po Lille. Actes publiés : Frédéric Davansant, Isabelle Thumerel, Agnès Louis (dir.), *Discipline et indisciplines parlementaires*, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, coll. *Colloques et Essais*, 2020, 210 p.

*Quatrième de couverture :*

L'image des parlementaires dans l'opinion publique est pour le moins mitigée. A beaucoup, les parlementaires apparaissent à la fois trop et trop peu disciplinés au regard de ce qu'exigerait leur fonction. D'un côté, les parlementaires semblent soumis à une rigoureuse discipline partisane qui les empêcherait de voter en conscience. De l'autre, on leur reproche souvent de se comporter de façon désordonnée, notamment en séance, et les parlementaires sont facilement soupçonnés de prendre des libertés avec les règles ou les principes régissant leur fonction. D'où la représentation, plus ou moins répandue, d'un parlementaire à la fois docile et désinvolte.

Le but de cet ouvrage est de mettre à l'épreuve une telle représentation. A-t-on raison de croire que les parlementaires font preuve d'une discipline politique rigoureuse et, au contraire, d'une indiscipline excessive dans leur comportement ? Ou bien s'agit-il d'une représentation partielle, voire essentiellement erronée ? Pour répondre à ces questions, l'ouvrage explore la question de la discipline parlementaire sous différents angles, historique, juridique et politique.

- **Communications orales**

- « **Peut-on ne pas être progressiste ?** », intervention au séminaire *Les Lundis du Panthéon*, organisé à l'Université Paris II Panthéon-Assas, 15 mai 2023.
- « **1992-2022 : Les métamorphoses du citoyen** », avec Antoine Le Blanc, Université du Littoral Côte d'Opale, 6 octobre 2022
- « **L'entrepreneur et le névrosé. Figures de l'homme politique dans la science politique française** », Journée Raymond Aron, EHESS, 8 novembre 2021.
- « **Une ou deux évidences sur le “corps politique”** », communication à l'Institut d'Etudes Lévinassiennes, dans le cadre du séminaire « Le corps », mai 2018. (Enregistrement disponible en ligne).
- « **La critique juive de l'universalisme chrétien** », contribution au colloque international « La Sécularisation. Réflexions sur le rapport entre le christianisme et la démocratie libérale », organisé par l'Institut Catholique de Paris et l'Université Notre Dame de Chicago, mai 2017
- « **Discussion sur la phénoménologie politique** », dialogue avec Robert Legros, journée d'hommage à Robert Legros, Université de Caen, novembre 2016
- « **Paul Ricœur et le rôle de la littérature** », intervention dans le séminaire de l'association *Transition*, Université de la Sorbonne, novembre 2016
- « **Phénoménologie et jugement politique** », colloque « Phénoménologie et philosophie politique », organisé par la Brigham Young University, Paris, juin 2015

- **Recensions**

- Recension du roman de **Igor Gran**, *Les Services compétents*, POL, 2020, à paraître dans la revue *Esprit*, juin 2020.
- « Les anti-européens », recension de **Bernard Bruneteau**, *Combattre l'Europe. De Lénine à Marine Le Pen*, CNRS Editions, recension publiée sur le site *La Vie des idées*, octobre 2019.  
Version anglaise : « The Anti-Europeans », publiée sur le site *Books and Ideas*.
- **Camille Froidevaux-Metterie**, *La Révolution du féminin*, Paris, Gallimard, 2015, *site de l'AMEP*, septembre 2015, URL <http://etudespolitiques.org/wp/cahiers/revolution-du-feminin/>
- **Olivier de Lapparent**, *Raymond Aron et l'Europe. Itinéraire d'un Européen dans le siècle*, Peter Lang, 2010, *Relations Internationales*, n° 147, 2011.

- **Organisation de conférences**

Organisation de cycles de conférences pour favoriser la rencontre entre chercheurs et étudiants.

- 2019 : cycle « **Union européenne : l'heure du choix** ». Interventions de Laurent Warloutzet (« Le PE : un Parlement ignoré »), Jean-Louis Bourlanges (« Les enjeux des élections européennes »), Bernard Bruneteau (« Combattre l'Europe, les résistances à l'intégration européenne »)
- 2018 : cycle « **La démocratie française après élections** ». Interventions de Nicolas Roussellier (« La Ve République au sortir des élections »), Michel Hastings (« Le bouleversement des clivages politiques »), Emiliano Grossman (« Peut-on retrouver confiance dans nos gouvernants ? »)
- 2017 : cycle « **Autour de la présidentielle** ». Interventions de Rémi Lefebvre (« Le système des primaires et son impact sur l'élection »), Julien Fretel (« Le sens du vote »), Patrick Lehingue (« le vote Front National »)

- **Evaluations**

Sollicitée comme évaluateur par la revue *Politique et sociétés* et par la revue *Raisons politiques*

- **Travail en cours**

Rédaction d'un livre sur **l'attitude progressiste**.

*Propos*

Dans la politique française, l'adjectif « progressiste » a désigné des attitudes différentes et même opposées. Dans les années 1890, le groupe des républicains progressistes réunit des députés modérés qui s'opposent aux socialistes. Ce sont des réformateurs prudents, attachés à la conservation de la République. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le progressisme caractérise au contraire l'attitude de ceux qui, sans adhérer directement au PCF, soutiennent les communistes dans leur projet de transformation d'ensemble de la société. Le progressisme relève alors de « l'esprit révolutionnaire » (Kolakowski). A l'heure actuelle, le progressisme consiste à défendre des réformes limitées (PMA pour toutes, écriture inclusive) tout en soulignant qu'elles accompliraient ou parachèveraient une transformation en profondeur de la société. Ne pourrait-on parler, en recourant à un oxymore, de « réformisme révolutionnaire » ?

**SOUTENANCE ET COMITE DE SELECTION**

Participation à la soutenance de thèse de Guillaume Fauvel, intitulée : « **La démocratie face à la condition posthumaine** », sous la direction du Pr. Frédéric Lambert, Faculté de droit et science politique de **l'Université de Rennes 1**, 6 janvier 2022.

Participation au Comité de Sélection d'un Maître de conférences en science politique. COS réuni par la faculté de science politique de **l'Université de Rennes 1**, printemps 2018.